

Fiche de données de sécurité

M-Bond 43B

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit	
	Nom du Produit	M-Bond 43B
	Code du produit.	Non applicable
	Identificateur de formule unique (IFU)	Non applicable
	Forme nano	Le produit ne contient pas de nanoparticules.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation Identifiée	Adhésif.
	Usages déconseillés	Rien d'autre que ce qui précède.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH Tatschenweg 1 74078 Heilbronn Deutschland
	Téléphone	+49 (0) 7131 39099-0
	Fax	+49 (0) 7131 39099-229
	E-mail (personne compétente)	mm.de@vpgsensors.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Tél. d'urgence	+ 33 (0)1 45 42 59 59
	Langues parlées	(00-1) 703-527-3887 Toutes les langues européennes officielles.
		Heures de bureau: 24 heures, 7 jours par semaine CHEMTREC (24 heures)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336 STOT RE 2; H373 Repr. 2; H361d Aquatic Chronic 3; H412
2.2	Éléments d'étiquetage	
	Nom du Produit	Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) M-Bond 43-B
	Pictogramme(s) de Danger	  
	Mention(s) d'avertissement	DANGER

Fiche de données de sécurité

M-Bond 43B

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

Contient:	Ethyl methyl ketone; Xylene; Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight < 700) and Diacetone alcohol.
Mention(s) de Danger	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H361d: Susceptible de nuire au fœtus. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mention(s) de mise en garde	P261: Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols. P264: Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation. P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P330: Rincer la bouche.
Information supplémentaire	Rien de connu
2.3 Autres dangers	Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances - non applicable.

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
Ethyl methyl ketone	35 - 40	78-93-3	201-159-0	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 EUH066
Xylène	20 - 25	1330-20-7	215-535-7	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Acute Tox. 4; H332 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 3; H412
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin	15 - 20	25068-38-6	500-033-5	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319

Fiche de données de sécurité

M-Bond 43B

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

(number average molecular weight < 700)					Aquatic Chronic 2; H411
Diacetone alcohol	10 - 15	123-42-2	204-626-7	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 3; H226 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Repr. 2; H361d
4,4'-Sulfonyldianiline	5 - 10	80-08-0	201-248-4	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Acute Tox. 4; H302 STOT SE 2; H371 (sang STOT RE 1; H372 (Testicule, épididyme)(Ingestion STOT RE 2; H373 (sang, rate, foie) Aquatic Chronic 2; H411

Valeur limite de concentration spécifique (SCL) & Facteur M

Identité chimique de la substance	n°CAS	N°CE	Valeur limite de concentration spécifique (SCL)	Facteur M
Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)	25068-38-6	500-033-5	Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 % Eye Irrit. 2; H319 : C ≥ 5 %	-
Diacetone alcohol	123-42-2	204-626-7	Eye Irrit. 2; H319 : C ≥ 10 %	-
4,4'-Sulfonyldianiline	80-08-0	201-248-4	-	Chronique: 1

Note: Pour le texte complet des mention de danger, consulter le chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

Inhalation

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Déconseillé aux femmes enceintes. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche.

Contact avec la peau

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir libres les voies respiratoires Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Appliquer la respiration artificielle seulement dans le cas où le patient ne respire pas, ou sous contrôle médical. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation s'étend.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. En cas de vomissement spontané,

Fiche de données de sécurité

M-Bond 43B

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

- | | |
|--|--|
| 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés | maintenir la tête en dessous des hanches pour prévenir l'aspiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence et des vertiges. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Susceptible de nuire au fœtus. |
| 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires | Traitement symptomatique.
EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir. |

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- | | |
|---|--|
| 5.1 Moyen d'extinction
Moyens d'extinction appropriés | Comme approprié pour combattre un feu environnant. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie. |
| 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange | Liquide et vapeurs très inflammables. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Dioxyde de carbone et Monoxyde de carbone. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Si on chauffe, les récipients fermés peuvent éclater par explosion. |
| 5.3 Conseils aux pompiers | Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- | | |
|--|---|
| 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement | Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Dans des espaces restreints, égouts, etc., les vapeurs peuvent s'accumuler pour former des mélanges explosifs avec l'air. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées. |
| 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | S'assurer du port d'une protection individuelle convenable (y compris protection respiratoire) pendant l'enlèvement des déversements. Contenir les déversements. Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables. Utiliser de l'eau pulvérisée pour rabattre les vapeurs. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Ne pas absorber à l'aide de sciure ou d'autres matières absorbantes combustibles. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. |
| 6.4 Référence à d'autres sections | Voir Rubrique: 8, 13 |

Fiche de données de sécurité

M-Bond 43B

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.
- température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir Rubrique: 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle**
8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Substance	N° CAS	VLEP-8h		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Annee
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
Méthyléthylcétone	78-93-3	200	600	300	900	*	84	14	2007
Xylène, isomères mixtes, purs	1330-20-7	50	221	100	442	*	4bis, 84	77	2007

Source : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

* : Risque de pénétration percutanée

- 8.1.2 valeur limite biologique** Non fixé
- 8.1.3 PNECs et DNELs** Non fixé
- 8.2 Contrôle de l'exposition**
- 8.2.1 Contrôles techniques appropriés** Assurer une ventilation adéquate. Ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.
- 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle** Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact. Éviter de respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage

porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Fiche de données de sécurité

M-Bond 43B

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition:30/11/2022
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0



Protection de la peau



Protection des mains:

Porter des gants imperméables (EN374). Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Recommandés: PVC / Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire



Protection de corps:

Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Risques thermiques

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié. Choisir un filtre adapté aux gaz et aux vapeurs organiques. Recommandés: EN143, Type de filtre A.

non applicable

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide (visqueux)
Couleur	Couleur d'ambre
Odeur	Acétone Odeur
Point de fusion et point de congélation	-86°C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	80°C
Inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limites inférieure et supérieure d'explosivité ou limites inférieure et supérieure d'inflammabilité	Limites d'inflammabilité (Inférieure) (%v/v): 1 Limites d'inflammabilité (Supérieure) (%v/v): 11.4
Point éclair	-9 °C [Open cup/Coupe ouverte]
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Solubilité	faiblement soluble (Eau): < 20%
Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	78 @ 20°C (mmHg)
Densité et/ou densité relative	0.92 (H ₂ O = 1)
Densité de vapeur relative	3.5 (Air = 1)
Caractéristiques des particules	Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés explosives	Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Propriétés comburantes	Non comburant (oxydant).
Teneur en composés organiques volatiles	738 g/L

Fiche de données de sécurité

M-Bond 43B

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1	Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2	Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Eviter le contact avec: Agents oxydants forts (Peut provoquer un incendie. Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4	Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.
10.5	Matières incompatibles	Tenir à l'écart de: Matière comburante (agent oxydant), Agent réducteur, Amines, Ammoniac, bases puissantes, Acides et Isocyanates
10.6	Produits de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Dioxyde de carbone et Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1	Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008	
	Toxicité aiguë	
	Ingestion	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
	Inhalation	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 20 mg/L. (Vapeur)
	Contact avec la peau	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Mélange: Skin Irrit. 2: H315: Provoque une irritation cutanée.
	Ethyl methyl ketone	Un contact prolongé avec la peau résultera en un dégraissage de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite. (Smith R & Mayers MR, 1944)
	Xylène	Skin Irrit. 2; H315 EU Classification harmonisée EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
	Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight < 700)	Skin Irrit. 2; H315 EU Classification harmonisée Pas de données
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Mélange: Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux.
	Ethyl methyl ketone	Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Résultat du test: Irritant pour les yeux. (OECD 405) Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA
	Xylène	Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux. EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
	Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight < 700)	Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux. EU Classification harmonisée Pas de données
	Diacetone Alcohol	Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux. EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA: Irritant pour les yeux. (lapin) (OCED 405)

Fiche de données de sécurité

M-Bond 43B

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition:30/11/2022
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Mélange: Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée. Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight < 700) Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée. EU Classification harmonisée Pas de données
Mutagénicité sur les cellules germinales	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancerogénité	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Mélange: Repr. 2; H361d: Susceptible de nuire au fœtus. Diacetone alcohol Mélange: Repr. 2; H361d: Susceptible de nuire au fœtus. Toxicité maternelle NOAEL: 1000 mg/kg/day, Développement NOAEL 1000 mg/kg/day. EU Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Mélange: STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires. STOT SE 3; H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. Ethyl methyl ketone STOT SE 3; H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. Rats à tous les niveaux de dose: anomalies de la démarche et / ou de la posture. Des groupes de doses plus élevées, certains rats étaient comateux ou prostrés quelques heures après l'administration, certains animaux étant inconscients pendant 24 heures.(OECD 423) Xylène STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires. UE Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	STOT RE 2: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Xylene STOT RE. 2; H373 Ingestion: Effets secondaires observés – NOAEL (rat) 250 mg/kg p.c. /jour Inhalation: Effets secondaires observés – NOAEC (rat) 3515 mg/m ³ 4,4'-Sulfonyldianiline STOT SE 2; H371: Risque présumé d'effets graves pour les organes:sang STOT RE 1; H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: (Testicule, épидидyme)(Ingestion Classification harmonisée; Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
Danger par aspiration	Asp. Tox. 1; H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Xylene Asp. Tox. 1; H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. UE Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
11.2 Informations sur les autres dangers	
11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.
11.2.2 Autres informations	Aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité	Mélange: Aquatic Chronic 3; H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Xylène Aquatic Chronic 3; H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Chronique Toxicité: NOEC (Poissons) mg/l >1.3 (Walsh et al, 1977) Dossier d'inscription auprès de l'ECHA Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight < 700) Aquatic Chronic 2;H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Classification harmonisée 4,4'-Sulfonyldianiline Aquatic Chronic 2;H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
----------------------	---

Fiche de données de sécurité

M-Bond 43B

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

		Classification harmonisée
12.2	Persistance et dégradabilité	Aucune information sur le mélange lui-même.
	Ethyl methyl ketone	Facilement biodégradable. (28 jours) (OECD 301 F)
	Xylène	Facilement biodégradable. (10 jours) (OECD 301 F)
	reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700):	Peu ou pas de biodégradation a été observée (OECD 301F)
	Diacetone Alcohol	Facilement biodégradable. (10 jours) (OECD 301 F)
	4,4'-Sulfonydianiline	Non facilement biodégradable.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Aucune information sur le mélange lui-même.
	Ethyl methyl ketone	Pas de données
	Xylène	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation. UE Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
	reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700):	Pas de données
	Diacetone Alcohol	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation. UE Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
	4,4'-Sulfonydianiline	La substance a un faible potentiel de bioaccumulation. UE Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
12.4	Mobilité dans le sol	Aucune information sur le mélange lui-même.
	Ethyl methyl ketone	Pas de données
	Xylène	La substance devrait être modérément mobilité dans le sol. UE Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
	reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700):	La substance est supposée avoir une faible mobilité dans le sol. Légèrement soluble dans: Eau
	Diacetone Alcohol	La substance est supposée avoir une faible mobilité dans le sol. UE Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
	4,4'-Sulfonydianiline	La substance est supposée avoir une faible mobilité dans le sol. UE Dossier d'inscription auprès de l'ECHA
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6	Propriétés perturbant le système endocrinien	Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.
12.7	Autres effets nocifs	Rien de connu

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets) HP3, HP4, HP5, HP10, HP13, HP14
13.2	Indications diverses	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA/OACI
14.1	Numéro ONU ou Numéro d'identification	UN 1133	UN 1133	UN 1133
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	ADHÉSIFS CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE	ADHÉSIFS CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE	ADHÉSIFS CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4	Groupe d'emballage	II	II	II
14.5	Dangers pour l'environnement	non applicable	non applicable	Non classé comme Polluant Marin.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 43B

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2
14.7	Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Aucune information disponible.
14.8	Indications diverses	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Règlements de l'UE

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]

Notice explicative sur la limite d'occupation:

Produit: No. entrée: 3

P5c

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

À observer:

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

15.1.2 Directives nationales

Allemagne

Classe risque aquatique (WGK)

Présente un très grave danger pour l'eau. (WGK 3) (Auto-classification conformément au Règlement AwSV (mélange, règle de calcul).)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: V5.0 - Nouveau format du règlement (UE) 2020/878 pour les FDS, toutes les rubriques ont été mises à jour pour inclure les nouvelles données. Veuillez utiliser la FDS avec précaution.

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), EU Classification(s) harmonisée(s) pour Ethyl methyl ketone (n°CAS 78-93-3), Xylène (n°CAS 1330-20-7), Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight < 700) (n°CAS 25068-38-6), Diacetone alcohol (n°CAS 123-42-2) et 4,4'-Sulfonyldianiline (n°CAS 80-80-0).

EU Enregistrement(s) ECHA pré-existant Ethyl methyl ketone (n°CAS 78-93-3), Xylène (n°CAS 1330-20-7), Diacetone alcohol (n°CAS 123-42-2) et 4,4'-Sulfonyldianiline (n°CAS 80-80-0).

- Walsh, Armstrong, Bartley, Salman and Frank, 1977, Residues of emulsified xylene in aquatic weed control and their impact on rainbow trout, Appl. Sci. Branch, Eng. Res. Cent. Denver, CO: 15p

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Point éclair [Open cup/Coupe ouverte] Résultat du test/ Point/Intervalle d'ébullition (°C)
Asp. Tox. 1; H304	Calcul du seuil, estimé Viscosité
Skin Irrit. 2; H315	Calcul du seuil
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Irrit. 2; H319	Calcul du seuil
STOT SE 3; H335	Calcul du seuil
STOT SE 3; H336	Calcul du seuil
STOT RE 2; H373	Calcul du seuil

Fiche de données de sécurité

M-Bond 43B

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition:30/11/2022
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

Repr. 2; H361d	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 3; H412	Calcul récapitulatif

LÉGENDE

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EU	Union européenne
EC	Communauté européenne
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EN	Norme européenne
EC50	Concentration avec effet; 50 %
EL50	Taux de charge effectif; 50 %
IATA	International Air Transport Association
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	Marchandises dangereuses dans le transport maritime international
IMO	International Maritime Organization
LC50	Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LD50	Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prédite sans effet
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TWA	Valeur d'exposition moyenne pondérée
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable
UN	Organisation des Nations unies
VOC	Composés organiques volatils

Classification des dangers / Code de classification:

Flam. Liq. 2; Liquide inflammable, Catégorie 2
Flam. Liq. 3; Liquide inflammable, Catégorie 3
Asp. Tox. 1; Toxicité par aspiration, Catégorie 1

Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4
Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4
Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4
Skin Irrit. 2; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1; Catégorie Sensibilisation cutanée 1
Eye Irrit. 2; Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition unique STOT un., Catégorie 3
STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition unique STOT un., Catégorie 3
Repr. 2; Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
STOT SE 2; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition unique STOT un., Catégorie 2
STOT RE 1; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition répétée STOT rép., Catégorie 1
STOT RE 2; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2
Aquatic Chronic 2; Danger pour l'environnement aquatique, Chronique,
Catégorie 2

Mention(s) de Danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H312: Nocif par contact cutané.
H332: Nocif par inhalation.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d: Susceptible de nuire au fœtus.
H371: Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

M-Bond 43B

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

www.vpgsensors.com
Date d'édition: 30/11/2022
Date de la Première Édition: 20/03/2012
Version 5.0

Aquatic Chronic 3; Danger pour l'environnement aquatique, Chronique ,
Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.



Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.